

## **Vœu relatif à la conservation rue Garancière du centre d'accueil et de crise.**

**Déposé par :**

**Céline Hervieu, Conseillère de Paris du 6<sup>ème</sup> arrondissement ;  
François Comet, Conseiller du 6<sup>ème</sup> arrondissement.**

- Considérant l'importance des structures de proximité prenant en charge les soins en santé mentale pour assurer un suivi médical efficace ;
- Considérant le fait que le centre d'accueil et de crise rue Garancière répondait aux besoins des habitants et diminuait le nombre d'hospitalisations ;
- Considérant le fait que selon l'étude Ipsos de mars 2024 les problèmes de santé mentale affectent l'ensemble de la population française, tant les femmes que les hommes avec notamment :
  - 25% des Françaises et des Français qui se sont sentis déprimés pendant plusieurs semaines au moins au cours de l'année précédente, un chiffre qui atteint 31% chez les moins de 25 ans.
  - 9% de la population qui a déjà eu des pensées d'automutilations ou suicidaires.
  - 36% des Françaises et des Français qui ont vu leur vie être perturbée par le stress plusieurs fois au cours de l'année 2023.
- Considérant que la santé mentale grande a été déclarée grande cause nationale 2025 par le gouvernement ;
- Considérant le choix fait par le Groupement Hospitalier Universitaire (GHU) en 2023 de réorganiser ses implantations dans les 5e, 6e, 7e, 8e et 16e arrondissements sur un site unique dans le 15e arrondissement ;
- Considérant les récentes mobilisations des usagers, des associations d'usagers de la psychiatrie et des élus d'arrondissement contre ce projet ;
- Considérant que ses oppositions ont permis de mettre fin à ce projet de réorganisation des implantations immobilières du GHU ;
- Considérant que le centre d'accueil et de crise ne devait être délocalisé à l'hôpital Sainte-Anne que pendant la durée des travaux ;
- Considérant l'importance que revêt le centre d'accueil de crise et d'urgences psychiatriques du 17, rue Garancière pour le public étudiant et les habitants des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissement.

**Pour ces motifs, Céline Hervieu, et François Comet, (associés aux élus PEC du 5<sup>ème</sup> également) émettent le vœu que soit sauvegardé, rue Garancière, ce centre d'accueil et de crise pour garder une antenne locale qui répond aux besoins des habitants, et que la Ville de Paris fasse part au GHU de son opposition à la fin de l'offre en santé mentale du site Garancière.**